

Assuré gestionnaire de la police :

V. réf. :

Personne chargée de suivre le dossier :

Tél. :

E-mail :

À adresser par e-mail : assurance-export-asr@bpifrance.fr

Mentions obligatoires en objet mail :

« n° de police - notification d'utilisation »

N° de police :

Pays du débiteur :

- Point de départ de remboursement du crédit (en cas de plusieurs tranches, utiliser un formulaire par tranche et préciser le n° de la tranche) :
- Date limite d'utilisation du crédit :
- Devise de compte : • Devise de paiement :
- Modalités de paiement de la prime
 - 1) à la première utilisation
 - 2) à chaque utilisation
- Taux de prime applicable (en cas de plusieurs taux mentionnés dans la police, utiliser un formulaire par taux) :
- Dernière utilisation du crédit ? OUI NON

**En cas de participation non garantie,
le préciser dans la rubrique
décomposition des utilisations**

DÉCOMPOSITION DES MONTANTS DU CONTRAT DE PRÊT	PRINCIPAL	INTÉRÊTS INTERCALAIRES CAPITALISÉS	PRIME Bpifrance Assurance Export CAPITALISÉE	INTÉRÊTS DE REMBOURSEMENT
MONTANT DU CONTRAT DE PRÊT en devise de compte				
MONTANT DU CONTRAT DE PRÊT estimé en devise de paiement				
MONTANTS PRÉCÉDEMMENT NOTIFIÉS en devise de paiement				

DÉCOMPOSITION DES UTILISATIONS			EN DEVISE DE PAIEMENT			
En cas de plusieurs tranches de crédit, faire une notification par tranche	Principal en devise de compte	Cours de l'utilisation	Principal	Intérêts intercalaires capitalisés	Prime Bpifrance Assurance Export capitalisée	Intérêts de remboursement
Utilisation du						
Utilisation du						
Utilisation du						
TOTAL UTILISÉ*						
SOLDE À UTILISER						

* Total des utilisations notifiées.

Chaque utilisation doit faire l'objet d'un échéancier correspondant à l'utilisation ou à un regroupement d'utilisations (sauf pour les crédits inférieurs à 25 M€ avec un point de départ du crédit unique).

CADRE RÉSERVÉ À Bpifrance Assurance Export	N° d'ordre :	Date, nom et qualité du signataire, signature et cachet de l'établissement
<p>Les échéances de remboursement correspondant aux utilisations notifiées ci-dessus sont garanties contre le risque de non paiement aux conditions fixées par la police citée en référence pour autant qu'elles aient été déterminées en conformité du contrat garanti et sous réserve du paiement, dès réception des « décomptes de prime » qui vous seront adressés en application des conditions de ladite police.</p>		
Paris, le	Pour Bpifrance Assurance Export	